



## 2 héritiers se partagent un bien l' un d'eux le conserve

Par **MISTRAL31**, le **22/02/2013** à **13:48**

2 héritiers se partagent un bien l' un d'eux le conserve et dédommage l'autre de la moitié du montant estimé .Une partie de ce du ( 23000 euros environ ) ne peut être soldée tout de suite et le sera fin 2014 quel taux d'intérêt doit être appliqué et à quel texte se référer ? Merci  
Cordialement